

## Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

## ATTESTATION D'EXAMEN CLINIQUE DEVANT ACCOMPAGNER LE MOUVEMENT DE BOVINS POUR CERTAINES SITUATIONS PARTICULIÈRES (HORS ABATTOIR) DANS UNE ZONE RÉGLEMENTÉE SUITE À UN FOYER DE DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE BOVINE (DNCB)

## Arrêté n°70-2025-10-11-0001

Déterminant une zone réglementée à la suite d'un foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB)
RÈGLEMENT (CE) N°1/2005 DU 22 DÉCEMBRE 2004 relatif à la protection des animaux
pendant le transport et les opérations annexes

À COMPLÉTER PAR LE VÉTÉRINAIRE AYANT RÉALISÉ L'EXAMEN CLINIQUE DES ANIMAUX		
N° EDE :		
Catégorie : Gros bovin – Veau – Génisse – Broutard (rayer la/les mentions inutiles)		
N° d'identification		
Attestation d'examen clinique  EXAMEN CLINIQUE: Lieu :	D	ate et heure:
☐ J'atteste que les animaux visités, <u>comprenant ceux désignés ci-dessus</u> , ne présentent pas de signe clinique évocateur de DNCB.		
Remarque(s):		
Fait à (lieu) : Le (date et heure) :		Signature et Cachet du vétérinaire :
Nom/prénom du vétérinaire :		

Mél: ddetspp-dnc@haute-saone.gouv.fr

Tel:03 84 96 17 48